



Gagnez en sérénité

Adhérez au Prélèvement

Vous êtes nombreux à être fidèles à notre Accueil de Loisirs.
Pour simplifier vos démarches, IFAC vous propose d'adhérer au prélèvement automatique pour le paiement des prestations d'accueil de vos enfants.

Ce service complète les offres de paiement déjà disponibles. Il offre :

Sureté

vous n'avez plus à vous déplacer tous les mois pour effectuer votre règlement
moins de papier, pas de chèque à rédiger, pas d'appoint à faire
vous êtes sur de payer à la date limite de paiement

Simplicité

entre le 10 et le 15 du mois, vous êtes prélevés du montant figurant sur la facture que
vous aurez préalablement reçue

Souplesse

En cas de changement de compte ou d'agence bancaire, il vous suffit de
transmettre à nos services administratifs, un nouveau RIB

Pour adhérer à ce nouveau dispositif, il suffit de remplir la demande ci-jointe accompagnée d'un RIB.

Un mandat de prélèvement vous sera alors envoyé pour signature afin de contractualiser le service

Comment adhérer ?

Les prélèvements seront effectués chaque mois au regard de la facture qui vous est donnée en début de mois. Le prélèvement aura lieu le 15 du mois.

Quand les prélèvements sont-ils effectués ?

Puis-je changer d'avis ?

vous pouvez à tout moment suspendre votre adhésion à ce dispositif pour vous retourner vers les modes de paiement traditionnels sur simple demande écrite

Quels sont mes recours en cas de litige ?

Les régularisations sont reportées sur le prélèvement suivant l'instruction de la requête.

Vous avez toujours la possibilité de suspendre le prélèvement

Dossier de Prélèvement SEPA

Pour constituer votre dossier, fournissez-nous une photocopie recto-verso de votre carte d'identité et un relevé d'identité bancaire (RIB).

Nous vous enverrons prochainement votre mandat de prélèvement SEPA.

Accueil de loisirs ARLEQUIN	Enfant(s)	
Nom et adresse de la famille :	Nom	Prénom
	1.	
	2.	
	3.	

Agrafez votre RIB ici